

VILLEFRANCHE

TRIMESTRIEL | HIVER 2023

MAGAZINE #144



VILLEFRANCHE, POUR LA COHÉSION SOCIALE

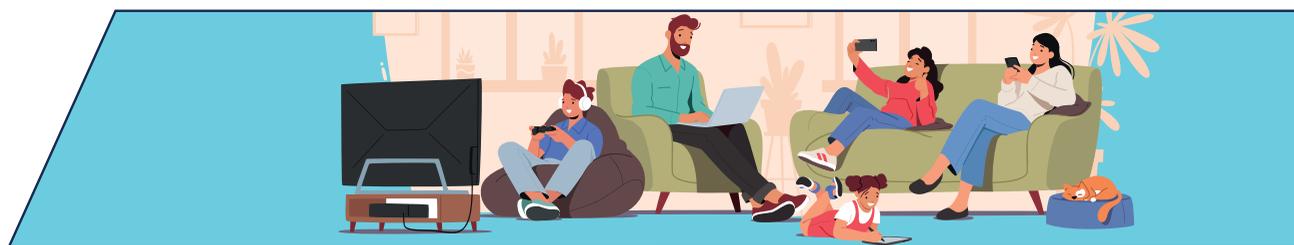


www.villefranche.net



LES JEUNES LES PARENTS ... ET LES ÉCRANS

Education aux Médias numériques et à l'Information



Pôle Ressources Jeunesse Numérique PRJN

Service Jeunesse
230 rue de la quarantaine
Villefranche-sur-Saône
04 74 02 62 25/22
prjn@villefranche.net
Bus : ligne 4, arrêt quarantaine

Lundi : 14h/18h
Mardi et jeudi : 16h30/18h
Mercredi : 15h30/18h
Horaires modifiables en fonction des projets en cours.

LES JEUNES

- > DIVERS RECHERCHES ET EXPOSÉS POUR LES DEVOIRS
- > ATELIERS NUMÉRIQUES ADOS : 3D, MONTAGE VIDÉO, STOPMOTION...
- > AIDE À LA RÉALISATION DE CV ET LETTRE DE MOTIVATION POUR TROUVER UN 1^{ER} JOB, UN STAGE...

LES PARENTS

- > CONSEILS PRATIQUES ET ASSISTANCE NUMÉRIQUES : GESTION ET COMPRÉHENSION DES ÉCRANS, CONTRÔLE PARENTAL, CYBERHARCÈLEMENT...
- > INTERVENTIONS NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES, DANS LES QUARTIERS AUPRÈS DES PARENTS
- > DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES EN LIEN AVEC LA SCOLARITÉ, LE PARCOURS DE VOTRE ENFANT/JEUNE : DEMANDE DE BOURSE, ENT (ONE, PRONOTE), PARCOURS SUP'...

INFORMATIONS ET DISPOSITIFS JEUNESSE : BAFA, BABYSITTING, FICHES MÉTIERS, JOB D'ÉTÉ, INITIATIVES JEUNES...



THOMAS RAVIER,
MAIRE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Solidarités et cohésion nationale

Villefranche, ses femmes et ses hommes qui l'incarnent, ne constituent pas qu'une somme d'individus au sein d'un territoire, au sens géographique. Ce sont, avant toute autre chose, des habitants qui partagent un destin commun. Et puisque nous sommes amenés à vivre ensemble, au quotidien, la ville de Villefranche se doit de mettre en place des dispositifs qui nous viennent en aide lorsque nous en avons besoin.

Je pense que ce n'est pas une assurance, mais c'est un véritable équilibre à trouver entre tous les Caladois.

Mais ne vous y trompez pas. Venir en aide ne signifie pas abonder sans contrôler. Venir en aide se fait dans de nombreux domaines, qui vont bien au-delà de ce que l'on entend habituellement par les « aides sociales ». Venir en aide, à Villefranche, cela passera désormais par des campagnes de sensibilisation en matière de santé publique, par des aides au déplacement des seniors, par des postes informatiques dans les écoles là où il y en a moins.

Ce sont là, des cas concrets, qui laissent transparaître notre conception de la cohésion sociale.

Finalement, les visages des besoins sociaux prennent tous la même forme, celle de la restauration de la cohésion à l'échelle d'une ville.

Avec toute l'équipe municipale, nous voulons, au travers de nos dispositifs, donner des moyens supplémentaires à nos écoles, nous voulons transmettre la sens de la citoyenneté, faire connaître, dès le plus jeune âge, quels sont les droits et les devoirs de chacun. La citoyenneté et les solidarités se confondent, elles aussi, bien souvent.

Nous voulons donc que chaque Caladois développe son sentiment d'appartenance à la ville, puis à la Nation. De la cohésion sociale à la cohésion nationale, il n'y a qu'un pas.



Thomas Ravier,
lors du conseil municipal le 13 novembre 2023

« De la cohésion sociale
à la cohésion nationale,
il n'y a qu'un pas »

La ville de Villefranche-sur-Saône
vous présente ses meilleurs vœux





VILLEFRANCHE & VOUS

Skate park du Palais des sports

Depuis novembre, le skate park du Palais des sports est devenu le spot préféré des riders de la Calade. BMX, trottinettes, skate et autres patins à roulettes... Tous les usages sont permis quel que soit son niveau de pratique !

Horaires : 7j/7, 7h / 22h (sauf horaires réservés à l'UPV : mardi et jeudi (18h30/22h) et samedi (10h/14h)).



VILLEFRANCHE
MAGAZINE #144
HIVER 2023

16 le dossier
VILLEFRANCHE,
POUR LA
COHÉSION
SOCIALE

06 L'ACTU

- 06 – En images
- 08 – L'Art singulier, des façons de communiquer plurielles
- 09 – Sécurité, au plus près des professionnels
- 10 – Des règles de stationnement simplifiées
- 11 – La data : Places PMR - Du droit à la mobilité au droit à stationner

12 TRAVAUX EN VILLE

14 PORTRAIT

Antoine Gariel : développer les liens artistes/territoire

22 ZOOM SUR...

Maisons de quartier, des interlocuteurs municipaux au plus proche de chez soi

24 ASSOCIATIONS

26 SI VILLEFRANCHE M'ÉTAIT CONTÉ

Conscrits®, une affaire de cœur

28 VILLEFRANCHE... CAPITALE DU BEAUJOLAIS

Extension de Créacité, une réponse aux besoins de l'économie locale

30 TRIBUNES POLITIQUES

31 AGENDA



Ville de Villefranche-sur-Saône
183, rue de la Paix,
69400 Villefranche-sur-Saône
tél. : 04 74 62 60 00
f @villefranchesursaone.official
www.villefranche.net

Directeur de la publication :
Thomas Ravier
Rédacteur en chef :
Jean-François Galata

Ont collaboré à ce numéro :
Didier Pré, Jean-François Galata,
Romane Lutz, Sophie Raguin,
Jean-Yves Nenert, Marie-France
Balandras, Mickaël Heidmann
Photos : service Communication
Conception graphique :
Atelier Grève-Viallon
Impression : SIB imprimerie

Tirage : 22500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024





1 Octobre rose
11/12 octobre

Une importante campagne du CCAS et de ses partenaires pour inciter les femmes à se faire suivre régulièrement face au risque que représente cette pathologie.

2 La volonté de bien accueillir
19 octobre

La Municipalité a reçu ce soir-là les nouveaux arrivants, des centaines de personnes à la salle de l'Atelier, fidèle au statut de « ville franche » accordé à la cité lors de sa création en 1140.

3 Reconnaissance éternelle aux Poilus
3 septembre

Même si elle ne célèbre pas la *Der des der*, cette cérémonie toujours très suivie ne se lasse pas de rappeler la fragilité et la valeur de la paix.

4 Les rendez-vous de la seconde main
11 novembre

Cette nouvelle animation sur la friche Monplaisir va se poursuivre samedi 13 janvier, 10h / 16h30. A l'affiche : friperie, créations artisanales, décoration, etc.

5 Les festivités du Beaujolais Nouveau
18 novembre

Grâce à une météo exceptionnellement clémente ce jour, le millésime 2023 a été dignement fêté par les courses du MIB, les dégustations et le splendide spectacle son & lumière.

6 Opération Ruban blanc
20/25 novembre

Villefranche se mobilise publiquement contre les violences intrafamiliales qui demeurent encore trop fréquentes.

7 Classe Défense au lycée Louis-Armand
18 novembre

Ce partenariat, signé pour 3 ans avec le commandant du sous-marin Emeraude (Toulon), a pour objet de renforcer le lien Armée/Jeunesse avec les élèves de 2^{de} 9.

8 1^{er} Festival Magical
6/7 décembre

Le Monde de Félix a tenu ses promesses dans le vaste décor du Marché couvert. Les milliers de spectateurs ont eu l'illusion d'entrer dans un monde magique...

9 Le Village de Noël
8 déc. / 7 jan.

Entre illuminations et animations, les promeneurs apprécient toujours autant de voir Villefranche en fête. Une récompense pour les services municipaux mobilisés.





L'ART SINGULIER

Marie Morel,
dans un de ses
ateliers (2022).

DES FAÇONS DE COMMUNIQUER PLURIELLES

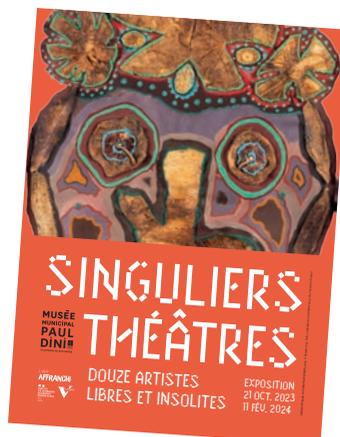
Le musée caladois recèle dans ses collections des œuvres d'artistes définis comme singuliers car ils sont hors de tout courant et de tout style. L'exposition en cours est l'occasion de dévoiler leur sensibilité et leur démarche artistique qu'ils ont initiée pour l'exprimer. Bienvenue dans un monde étranger aux normes.

Décédés ou contemporains, les douze artistes retenus sont, par définition, des créateurs fort différents dont l'esprit vagabonde comme leur semble, sans autre référence que leur imaginaire et leur cheminement personnels.

Ainsi, rien de commun entre l'architecture fantasmagorique de Jean-Ferdinand Cheval et les collages d'épluchures de Philippe Dereux ! Chacun possède sa propre esthétique qui instaure un nouveau rapport à l'art. Les matériaux sont très divers, les formes inattendues, les sources d'inspiration multiples et le résultat inclassable.

Au fil des salles, ces artistes « libres et insolites » entraînent le spectateur intrigué au cœur de leurs univers respectifs qui ne se lassent pas de susciter chez le spectateur, surprise et curiosité. Toutes références abolies, il suffit de s'abandonner dans la vision de ces œuvres atypiques, mais qui ne laissent personne indifférent.

Jusqu'au 11 février 2024. Espace Grenette.



Nouveaux arrivants

Un pass adulte ou junior valable 1 an est offert aux néo-Caladois, sur présentation du courrier d'invitation de la Ville à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants 2023*.

PASS ADULTE

- Entrée gratuite illimitée au musée pendant 1 an
- 1 visite guidée « classique » par exposition (2 par an / durée de la visite : 1 heure)
- Tarif réduit (4 €) pour les activités adultes, à l'exception des visites-dégustations.

PASS JUNIOR

2 activités au choix :

- Pour les 4-8 ans : la visite contée (1 adulte et 1 enfant) : une histoire différente par exposition
- Pour les 6-8 ans : la visite atelier, avec 1 entrée gratuite pour 1 adulte le jour de l'atelier.
- Pour les 9-13 ans : l'atelier Arty-kids, avec 1 entrée gratuite pour 1 adulte le jour de l'atelier (3 artistes différents par an).

> 2 cartes postales
et 1 magnet offerts

* Renseignements au musée (place Marcel-Michaud - 04 74 68 33 70).
www.musee-paul-dini.com

Le chiffre



520

Caladois en EPHAD ont reçu la visite d'élus municipaux à l'occasion des fêtes de fin d'année

SANTÉ

LA MAIRIE VEUT ATTIRER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



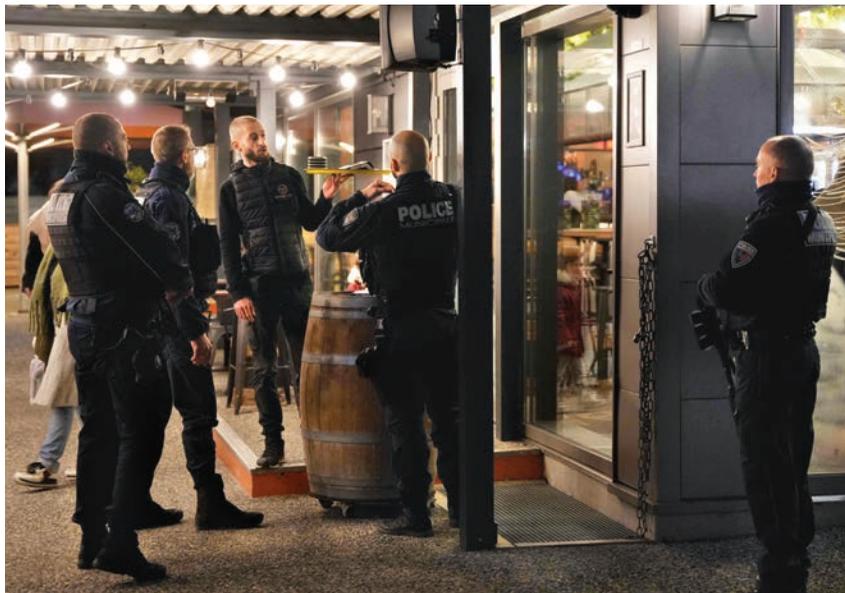
Désireuse de compter de nouveaux praticiens sur son territoire, la Ville va mettre à disposition gratuitement une Villa des étudiants. À partir de ce début d'année, les personnes en formation dans les domaines médicaux pourront y être logées à tour de rôle durant leurs stages d'études (de 15 jours à 6 mois) grâce au soutien financier du Département. Objectif : une installation à Villefranche au moment de leur entrée en activité.

Gestion assurée par la Communauté professionnelle territoriale de santé Beaujolais-Dombes (CPTS).

www.cptsbeaujolaisdombes.fr

SÉCURITÉ

AU PLUS PRÈS DES PROFESSIONNELS



Avec la mise en place d'un équipage de soirée depuis septembre, la Ville montre sa volonté de renforcer les liens Police municipale / commerces et entreprises.

Chaque fin de journée, les agents municipaux sont présents au moment de la fermeture des boutiques dans le cadre du plan Anti-voil à main armée. Il s'agit d'assurer une clôture en toute sécurité. Parmi leurs missions, les policiers suivent aussi attentivement le fonctionnement quotidien des débits de boisson afin de prévenir tout risque de débordement. Concernant le suivi des autres

établissements, les zones d'activité périphériques font l'objet d'une vigilance quotidienne. D'autre part, les secteurs de la gare et de l'écoquartier Monplaisir font également partie des secteurs privilégiés où les agents patrouillent fréquemment. Les policiers municipaux ont su créer un lien important avec les commerçants, qu'ils soient situés dans la nef caladoise comme en périphérie. Maitre mot : la proximité.

NB. L'équipe actuelle sera renforcée de plusieurs agents début février 2024 (passant de 4 à 7 policiers).

ÉNERGIE

ENSEMBLE, ON EST PLUS FORT !

En cette période de hausse des coûts de l'énergie, Villefranche s'engage ! La Mairie s'investit pour ses habitants et ses petites entreprises dans une opération d'achat groupé d'énergies. La collectivité a signé une convention avec la plateforme Wikipower afin que celle-ci propose à la population les tarifs les plus compétitifs possibles. Pour en bénéficier sur le gaz et/ou l'électricité, il suffit de se pré-inscrire gratuitement et sans engagement



(démarche à faire impérativement avant le 1^{er} mars 2024). Wikipower recherchera ensuite la meilleure offre avant de lancer un achat groupé de gaz naturel et d'électricité 100% verte.

Plus les candidats seront nombreux et plus il sera possible de négocier en position de force auprès des fournisseurs d'énergie. Economie moyenne : 150 € par an et par ménage.

Pré-inscription en ligne
(<https://villefranche-energie.fr/>)
ou par téléphone (04 58 14 07 18).

STATIONNEMENT

DES RÈGLES DE STATIONNEMENT SIMPLIFIÉES

À l'écoute des usagers et désireuse de coller à l'évolution de la cité, la Municipalité vient de voter certaines mesures sur le stationnement.

Objectif : répondre à tous les besoins, favoriser la rotation des véhicules et simplifier les règles.

Une seule zone pour résidents et actifs

Finis les 3 secteurs qui délimitaient l'espace de stationnement dévolu à chaque abonné dans l'hyper-centre. Chaque détenteur d'un titre d'abonnement pourra stationner sur l'ensemble de la Nef ⁽¹⁾, avec des tarifs maintenus. Une simplification souhaitée par les usagers.

Valoriser parcs clos et souterrains

Dans les parcs clos de surface, le temps de gratuité des premières minutes passera à 1 heure (au lieu de 45 minutes). Il s'agit d'homogénéiser la réglementation avec les parkings souterrains, où la gratuité de 1 heure est conservée. Ces 2 types d'équipement offrent des solutions de stationnement compétitives car ils sont les moins chers et disposent toujours de places libres.

Des tarifs stables

Les titres de stationnement caladois restent parmi les moins chers de France (avec les périodes de gratuité). Ainsi, à l'horodateur, les tarifs ne changent pas en-dessous de 2 heures (zone Courte durée). Au-dessus, ils ont été adaptés pour atteindre progressivement le coût du FPS ⁽²⁾ (30€). De même, le temps de gratuité reste identique pour les arrêts sur voirie (30 premières minutes gratuites). Maintien également de la gratuité - toujours sur voirie - entre 12 et 14h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Seul, le prix des abonnements mensuels en parcs clos de surface augmente de 2 euros (12 € au lieu de 10€) pour tenir compte de la hausse du coût de l'énergie et des investissements réalisés.

Incitation au paiement horodateur

50 % des automobilistes sont en infraction quand ils stationnent sur la voirie payante (titre non réglé ou horaire dépassé). En conséquence, la Ville a décidé de faire passer l'amende forfaitaire (FPS) à 30 € - au lieu de 20 € - pour davantage pénaliser les contrevenants.

Simplification des zones

Zone Courte durée/zone Longue durée... Toute la Nef va passer en zone Courte durée (moins de 2 heures).

Encouragement à la rotation

Le périmètre du stationnement payant sera quelque peu étendu sur la périphérie immédiate de l'hyper-centre (gare multimodale, secteur du collège Jean-Moulin, etc.) afin que les habitants et/ou abonnés trouvent plus facilement des places pour se garer. Il s'agit ainsi de lutter plus efficacement contre les voitures-ventouses. Dans ces

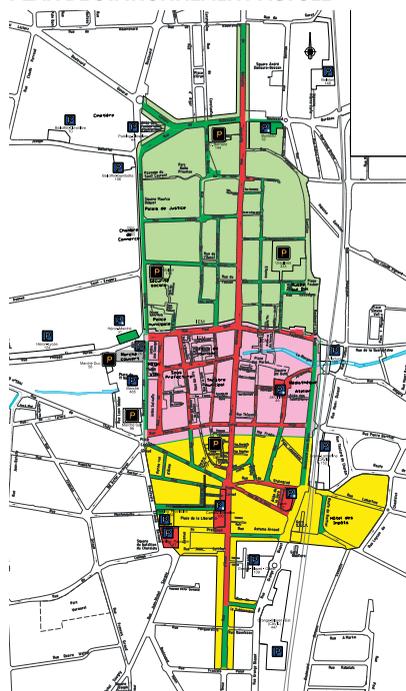
nouveaux périmètres, c'est le régime du stationnement Longue durée qui s'appliquera (48 heures max.)

Avec cette offre très diversifiée et des tarifs attractifs, l'équipe municipale affiche toujours sa volonté de proposer un service répondant aux besoins des visiteurs, des habitants comme des professionnels du centre-ville.

⁽¹⁾ Exception des rues ultra-commerçantes : Nationale, Paul-Bert, Pierre-Morin, Victor-Hugo et des Fayettees.

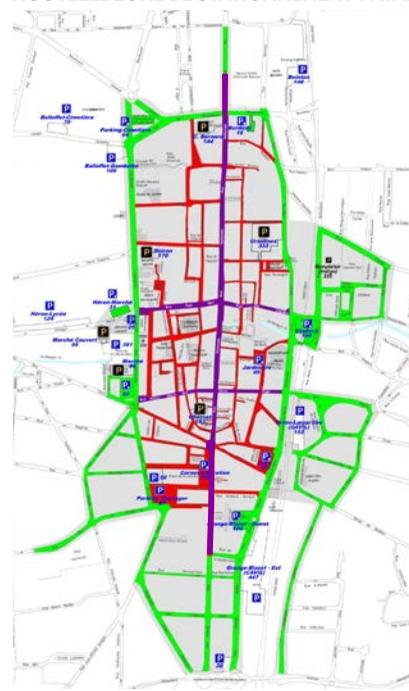
⁽²⁾ Forfait Post-Stationnement

PLAN DE STATIONNEMENT ACTUEL



- Zone longue durée
- Zone courte durée - 2h maxi
- Zone courte durée - 2h maxi

NOUVELLE ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT



- Zone courte durée (ZCD)
- Zone ZCD, payante en août
- Zone longue durée (ZLD)

Nouveau plan de stationnement sur : www.villefranche.net

CALENDRIER

FÉVRIER 2024

- Une seule zone pour les abonnés résidents et actifs
- Passage à 30 € du FPS (Forfait Post-Stationnement)
- Première heure gratuite dans les parcs clos

À PARTIR DE SEPTEMBRE

- Toute la Nef en Courte durée
- Création de zones payantes hors de l'hyper-centre

INFOS + : Parking Chasset, place Humbert III
04 74 02 59 51 stationnement@villefranche.net

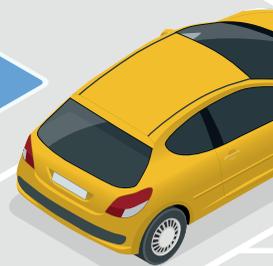
**PLACES
PERSONNE À MOBILITÉ
RÉDUITE (PMR)**

**Du droit
à la mobilité
au droit
à stationner**

1 900
places payantes
sur voirie
**Gratuites pour
les personnes
titulaires d'une
carte PMR**



3,30 m :
largeur minimale
d'une place PMR



2 CARTES LÉGALES

**CARTE
EUROPÉENNE
DE STATIONNEMENT**



**CARTE MOBILITÉ
INCLUSION
STATIONNEMENT**



7
**places dans les
parkings souterrains**
+ 3 en prévision dans
le futur ouvrage du
Promenoir

2%
Ratio/nombre
total de places de
stationnement
payantes sur voie
publique et ERP
(Villefranche : 2,3 %)
5% dans l'habitat
collectif neuf



205
**places
réservées PMR
(voie publique)**
+ 3 en prévision
(avenue du
Promenoir /
rue d'Anse)

135€
**Montant
de l'amende**
en cas de
stationnement
sur une place PMR
(risque de mise
en fourrière)



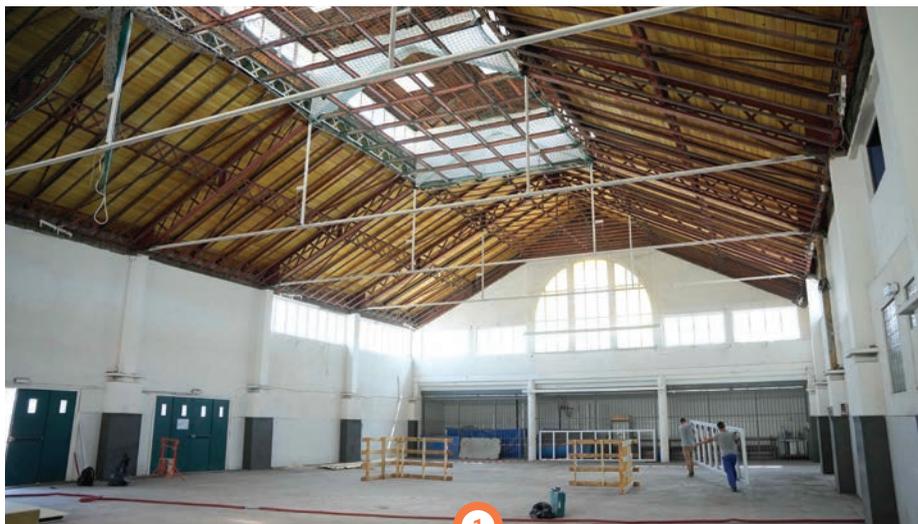
10
places réservées
dans les parcs clos
(Claude-Bernard
et Ursulines)
+ 2 en prévision
au Promenoir

20
**places de
stationnement
équipées de
bornes IRVE,**
dont la majorité
(> 75%) est
accessible
aux PMR



Soucieuse de faciliter le stationnement des Personnes à mobilité réduite (PMR), la Commune réalise des places spécifiques PMR chaque fois qu'on lui en demande. Leur nombre est d'ailleurs supérieur à la réglementation nationale. D'autre part, je précise que le stationnement est gratuit sur toutes zones de la voirie avec l'une des deux cartes officielles (hors parc clos). Des contrôles réguliers sont effectués par les agents de la Sécurité urbaine qui verbalisent d'une amende de 135 € si l'usager n'a pas de carte réglementaire. Villefranche poursuivra cette politique afin de favoriser le stationnement des PMR et contribuer ainsi à rendre notre ville plus inclusive.

DIDIER MOULIN,
Conseiller municipal délégué
au Logement, à l'Accessibilité,
au Handicap et à l'Égalité des
citoyens

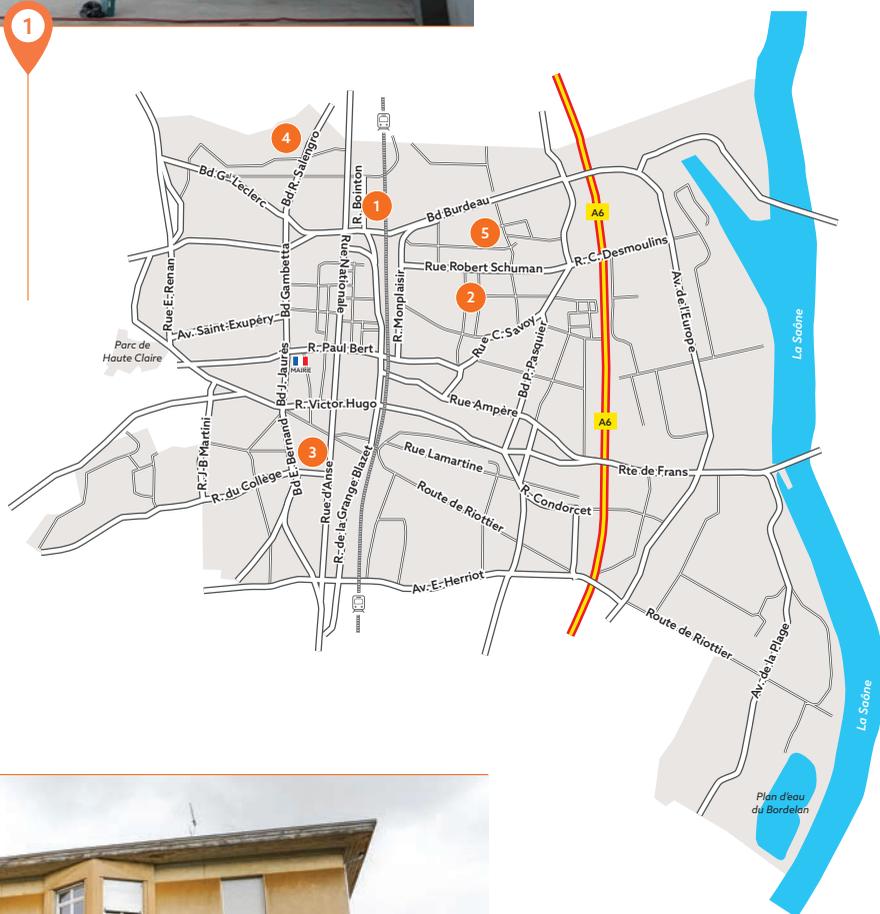


1

Halle Bointon

Isolation thermique du bâtiment en cours. Installation des pompes à chaleur pour le système de chauffage par géothermie. Remplacement des menuiseries. Travaux de peinture et finitions sols et plafonds dans les locaux.

Livraison : 2^e trimestre 2024.



Place du Promenoir
Interventions sur le gros œuvre du futur parking souterrain (141 places).

Livraison : fin septembre 2024.

École Jean-Macé

Réaménagement de l'aile Sud. Déménagement définitif des classes de l'annexe Claude-Vignard. Végétalisation en cours des différents espaces extérieurs.

Livraison : début mars 2024.

2



École Paul-Fort

Dans le cadre du programme de végétalisation des cours d'établissements scolaires, l'école du Garey vient d'être dotée d'un revêtement de sol confortable, d'un préau aux couleurs flashy, de nouveaux modules de jeux ainsi que de plantations arbustives.



Parc des Sources

Le parc de la rue Thimonnier est en voie d'achèvement. Ce site de détente bénéficiera de la création d'une véritable entrée, de la mise en place d'un cheminement, de l'installation d'agrès de *street work out* ainsi que d'un nouvel aménagement paysager.

Livraison :
1^{er} trimestre 2024.



AGENDA

TRAVAUX EN COURS

Maison Vermorel
Interventions sur le second œuvre de la maison de maître.

Livraison : été 2024.

Jardins Nord de l'Hôtel de ville
Transformation de deux pelouses en espaces de plantes vivaces.

Galerie municipale
Changement des menuiseries (isolation thermique).

Collégiale ND des Marais
Mise en conformité de l'électricité.
3^e trimestre 2024.

TRAVAUX RÉALISÉS

Théâtre de Villefranche
Rénovation technique et thermique de la toiture de l'édifice ainsi que du système de ventilation.

Plantation d'arbres
50 nouveaux arbres sur différents espaces verts de la commune.

Square de Schkeuditz
Pose de clôtures périphériques pour sécuriser le site à destination des jeunes enfants.

Rue Paul-Bert et devant école Pierre-Montet
Pose de ralentisseurs.

Boulevard Général-Leclerc
Finalisation du chantier par les plantations.

Bd Antonin-Lassalle
Mise en place de zones de stationnement en chicanes pour réduire la vitesse.

Rue Monplaisir
Pose de ralentisseurs et ouverture d'un îlot existant pour accéder à la rue Mick-Micheyl.

Médiathèque municipale
Optimisation du traitement de l'air dans les réserves et les archives.

Plus d'infos sur :
www.villefranche.net



À 40 ans, cet homme de culture s'est vu confier la direction du Théâtre de Villefranche depuis le 1^{er} septembre dernier. Un engagement entre partage et ancrage.

ANTOINE GARIEL

Développer les liens artistes/territoire

Antoine Gariel, que signifie être directeur de théâtre pour vous ?

C'est s'inscrire dans la lignée de ses prédécesseurs, comme Alain Moreau et Amélie Casasole à Villefranche. C'est représenter, animer et incarner un lieu pendant une période donnée. Le directeur est un reflet, une vitrine de son lieu, mais pour autant, il ne lui appartient pas. C'est important d'apprendre à le connaître, à l'aimer même, pour mieux le servir, le faire vivre et rayonner !

Quels sont les temps forts qui vous restent en mémoire après 18 années de votre jeune et déjà longue carrière ?

Ils sont nombreux ! La construction du Théâtre de Thalie à Montaigu en 2010 (500 places – Pays de la Loire), la labellisation par le ministère de la Culture du Théâtre de Gascogne en 2019 à Mont de Marsan (3 lieux de 600, 550 et 200 places – Nouvelle Aquitaine), et les mille rencontres avec les artistes et les publics qui jalonnent les programmations passées... Mes 10 dernières années dans les Landes ont été denses et extrêmement enrichissantes.

Un chapitre important dans votre parcours professionnel ?

Tout à fait. Déjà en Vendée, je cumulais la direction de la Culture à la Communauté de communes et la direction du théâtre. Puis, durant cette décennie landaise, on m'a confié la direction de trois théâtres -je les ai amenés progressivement à travailler ensemble jusqu'à la fusion sous forme d'un Etablissement Public Administratif autonome- et la Direction générale adjointe de la Culture pour la Ville et l'Agglo. Mais plus les politiques culturelles se développaient, plus j'étais mobilisé sur des projets extérieurs au théâtre et plus ma disponibilité auprès des artistes, des équipes et des publics s'amenuisait... Au bout de 10 ans, je me suis dit : où ai-je vraiment envie d'être ? La réponse s'est vite imposée : au théâtre !

Mais pourquoi donc ?

Parce que ce que j'aime par-dessus tout, c'est construire des liens entre un territoire, ses publics dans toute leur diversité et les artistes. C'est aller chercher des talents, de la beauté à l'extérieur et les inviter à venir sur un territoire donné. C'est créer ce trait d'union, les conditions de la rencontre entre le public d'ici et les artistes. Ma candidature au Théâtre de Villefranche découle de cette aspiration profonde.

Justement, comment percevez-vous notre structure caladoise ?

Je vis mon arrivée de manière très positive. Ce qui m'a plu, c'est d'abord le territoire. Une ville moyenne entourée d'une agglomération plutôt à dominante rurale au cœur d'une région qui a une forte identité : le Beaujolais (très important !). Cela me passionne d'amener le spectacle vivant dans un territoire déjà riche d'une culture propre, comme j'ai connu en Vendée et en Gascogne.

Pour vous, quel est le rôle d'un théâtre ?

Vaste question... C'est d'être une maison commune avec le souci permanent d'aller chercher de nouveaux spectateurs (ce n'est jamais terminé). Et c'est aussi d'être une bulle d'espérance dans un monde qui dysfonctionne souvent. De nos jours, il y a une forme de culture de la sinistrose et le théâtre est un lieu préservé qui permet de lutter contre le risque de désillusion. D'autre part, je trouve fascinant la mixité éphémère d'un public constitué de gens différents qui convergent depuis l'extérieur, qui ne se connaissent pas, qui vont s'asseoir ensemble et qui, l'espace d'un moment, vont « faire public » pour regarder la même chose et partager un moment unique. Un théâtre est un des derniers lieux qui offre encore du temps d'émerveillement à l'abri des bruits et de la course du monde.

En somme, je défends un service public au service des publics. Un théâtre d'utilité publique, en fait. Les exemples qui m'inspirent sont les grandes figures de la décentralisation culturelle comme Jean Vilar, Roger Planchon, Antoine Vitez, Ariane Mnouchkine et tant d'autres qui ont créé et continuent de faire vivre l'exception culturelle à la Française.

Aujourd'hui, quels sont vos projets ?

J'apprends d'abord à connaître le théâtre et son équipe, les paysages du Beaujolais, les artistes régionaux, les partenaires institutionnels et culturels... Je découvre ici un lieu qui est solide, reconnu et parfaitement ancré dans son territoire. C'est vraiment quelque chose qui m'a frappé et attiré dès le début. Voir à quel point ce théâtre a su trouver sa place au cœur de la cité, grâce au travail de mes prédécesseurs. Je sens qu'il y a un attachement extrêmement fort à ce théâtre et c'est enthousiasmant d'arriver à la tête d'un établissement qui est enraciné dans son territoire, même s'il a encore mille choses à inventer avec les publics !

BIOGRAPHIE EXPRESS

1983 : naissance à Brest

2006 : Master II en Histoire

2010 : construction, puis direction du Théâtre de Thalie à Montaigu (Vendée)

2013/2023 : direction du Théâtre de Gascogne (Mont-de-Marsan/Landes)

2019 : labellisation Scène conventionnée d'intérêt national avec la mention «Arts et territoires»

2022 : créateur du Festival Yeraz consacré à l'Arménie

“ Si tu ne vas pas
à la culture,
la culture ira à toi !”



Et les artistes dans tout cela ?

Il faut savoir que le Théâtre de Villefranche jouit d'une excellente réputation également dans le milieu des artistes. A l'image de mon ami Grégori Baquet*, on m'en a beaucoup parlé. La structure aide depuis longtemps les artistes émergents, qui, pour certains, grâce à leur passage à Villefranche, ont connu de belles carrières. Il y a ici une tradition de repérage des talents, une volonté de leur faire confiance et une responsabilité de les accompagner. Voilà une démarche dans laquelle je m'inscris totalement.

*Portrait dans Villefranche magazine N° 140

Sur quel type d'événements aimeriez-vous apporter votre patte ?

Le premier, le plus visible, c'est la ligne artistique. Elle va s'inscrire dans la continuité d'une grande diversité des propositions. Toutefois, j'arrive avec mon réseau, mes propres fidélités avec des artistes qui ne sont pas encore venus rencontrer le public caladois et des envies d'innover.

Ce ne sont pas les chantiers qui manquent pour susciter, créer et entretenir ce désir de spectacles, notamment vers de nouveaux publics qui ont encore des appréhensions ou des pudeurs à venir dans des lieux comme celui-ci.

AU PODIUM

33

sites sportifs

48

associations sportives
subventionnées par la Ville

849 835€ :

total des subventions
municipales aux clubs





Inauguration
des nouveaux équipements
le samedi 14 octobre 2023.

Cohésion sociale, la dynamique caladoise

Par sa forte culture beaujolaise et son dynamisme, Villefranche a su conserver une vie collective structurée qui soude la population autour d'un destin partagé. Une situation qui repose en grande partie sur l'engagement quotidien des acteurs publics et associatifs.



Installations sportives, un chantier permanent

La ville la plus sportive de France fait toujours honneur à son titre acquis en 1973*. Les gens qui viennent de l'extérieur sont souvent surpris de la richesse de l'offre sportive en Calade.

Aviron. Nouveau ponton (30 mètres de long pour 3,70 m de large), nouvelle rampe de mise à l'eau et nouvelle aire de stationnement pour le club d'aviron (port de Beauregard). L'AUNV, club classé parmi les 25 premiers clubs de France, peut faire honneur à son rang et accueillir les compétitions dans d'excellentes conditions.

Beach volley. Depuis la rentrée, le VBVB et les scolaires disposent, de l'avis général, de trois remarquables terrains. En raison d'une forte demande au sein du club, leur succès a été immédiat. Et ils servent déjà pour des matches de Coupe de France. Surprise : leur période d'utilisation ne se limite pas à l'été grâce à l'usage de combinaisons.

Stade d'athlétisme. Les centaines de coureurs de l'ACVS, du TVSV, des Beaujolais runners et les scolaires performant depuis l'automne sur un anneau de vitesse et des postes d'ateliers entièrement refaits à neuf.

Skate Park. Mise en service en novembre, l'installation, située à côté du Dojo, a vite trouvé ses adeptes en lien avec la section Skate de l'UPV. Les particuliers ne sont pas en reste. Sur 1 007 m² d'espace sportif paysagé, les 16 spots en béton s'adressent à tous les niveaux, de débutant à expert. Que ce soit en skate ou en trottinette, les pratiquants de tous âges se font plaisir !

Halle Bointon. La requalification complète de ce bâtiment sportif historique est en cours. D'ici quelques semaines, elle fera le bonheur des basketteurs du BCVB (terrains intérieurs et siège social) ainsi que de la GRS caladoise.

Gymnases scolaires. Alors que les plannings d'utilisation des différents équipements sont pratiquement tous complets, les gymnases scolaires peuvent répondre à certaines demandes. C'est pourquoi la Ville inclut dans ses projets nouveaux des possibilités d'usage hors temps scolaire par des structures extérieures à l'Education nationale. Grâce à des accès indépendants et sécurisés, cela a été rendu possible dans les nouveaux gymnases des écoles Ferdinand-Buisson et Jean-Macé.

*Cf. Villefranche magazine N° 143



« La mise à disposition d'infrastructures et d'équipements aux associations, sportives comme celles relevant d'un autre domaine, cumulée avec la mise à disposition d'agents, tous ces choix moins visibles participent aussi à la cohésion sociale à l'échelle de notre ville ».

Thomas RAVIER,
Maire de Villefranche

Nuit de l'eau 2017.

Des records de fréquentation

Depuis septembre 2012, la nouvelle piscine Saint-Exupéry a confirmé les attentes qu'avait mises en elle la Municipalité de l'époque. Ses deux bassins de 20 et 25 mètres accueillent chaque jour 1 000 nageurs ! Avec les gymnases et les terrains extérieurs, ce ne sont pas loin de 1 700 personnes qui utilisent le complexe dans sa globalité. De même, 850 personnes franchissent quotidiennement le seuil du Palais des sports : boxe, haltérophilie, gymnastique, patins, sports co', etc.



Des agents municipaux fortement mobilisés

Au sein du service municipal des Sports, 36 personnes se mobilisent 7j/7 pour assurer le bon fonctionnement des différentes installations utilisées par près de 50 clubs.

De 8h à 22h30 (19h : le dimanche), le personnel est en service afin que fonctionnent, dans les meilleures conditions possibles, gymnases, boulodromes, piscine, terrains extérieurs, etc. Quand c'est nécessaire, les agents d'entretien interviennent dès 6h du matin pour nettoyer les espaces qui accueillent la veille une manifestation ! Les pratiquants apprécient de pouvoir disposer tous les jours de locaux propres et d'installations en bon état de fonctionnement. Mais pour les agents du service, c'est un engagement permanent.

Sport dans la ville

La philosophie et les actions de cette association d'insertion des 6/25 ans par le sport avaient convaincu la Ville de l'accueillir sur la commune.

A cet effet, la Mairie a aménagé en 2019 sur l'espace Condorcet des terrains de street foot. Plus de 200 jeunes en profitent chaque semaine avec l'encadrement d'animateurs de l'association. En 2022, l'opération a été doublée au Gare sur l'activité basket. Même succès.

300 000 € : contribution de la ville pour 2022/2026





Permettre à chaque Caladois de bien vivre dans sa ville, c'est le sens même de la cohésion sociale. Outre le cadre de vie et les multiples activités proposées, cela passe par une société solidaire, une société d'entraide, dans le respect et le partage de nos valeurs républicaines. Il est donc fondamental que ces valeurs soient vécues et bien évidemment respectées dans nos institutions, nos associations et nos partenaires qui œuvrent pour Villefranche.

Stylite
BAUDU-LAMARQUE,
Première adjointe, déléguée à
la Cohésion Sociale
Ville de Villefranche



Engagement citoyen :
plus de 400 jeunes ont profité de ce dispositif municipal, créé en 2011 pour faire connaître la vie des associations aux 14 / 25 ans.
Infos + www.villefranche.net



Un mini-bus en partage

En réponse aux besoins des structures qui œuvrent en direction des seniors, le CCAS va pouvoir proposer la mise à disposition temporaire d'un mini-bus de 5 places équipé PMR. Les groupements qui en auront besoin pourront le réserver sur la base d'une convention d'usage temporaire. Ils devront cependant disposer d'un chauffeur pour ce véhicule.

Contact : ccas@villefranche.net
160 rue Monplaisir

Un précieux Pass'Vill seniors

Pas facile de participer à la vie de la ville quand on est isolé et en difficulté... C'est pourquoi le CCAS est à même de financer, sous conditions de ressources, l'adhésion à une association sportive ou culturelle. Cette offre destinée à redonner du lien social s'adresse aux personnes de plus de 60 ans à la retraite.

Sensibiliser à la santé

Au quotidien, les assistantes sociales du CCAS pensent à la santé de leurs interlocuteurs qui peuvent bénéficier d'un accompagnement en matière de prévention sanitaire. Cela peut prendre la forme de parcours de soins et d'actions de sensibilisation au dépistage. La structure s'associe ainsi à des campagnes nationales telles que Mars bleu (cancer du côlon) et Octobre rose (cancer du sein). Sans oublier les cycles d'ateliers comme « *Bien manger sans se ruiner* ». Il s'agit d'aider les personnes récipiendaires d'aides alimentaires à mieux se nourrir. Au programme : déplacement et achats au Marché couvert (don d'une bourse de 15€), cours de cuisine avec l'usage des produits de saison, repas partagé, etc.

Bougez avec le CCAS !

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, l'établissement social édite un programme de 15 jours d'activités bien-être, santé, culture,

sorties, etc. à destination de ses bénéficiaires. Une occasion de les impliquer dans des actions collectives comme les Tables Vermorel ou la Rando pour elles.

Détail sur : www.villefranche.net

Équipement en ordinateurs

Favoriser l'accès au numérique, un enjeu devenu réalité dans le cadre de la Cité Éducative Villefranche-Gleizé-Limas.

Alors que la fracture numérique est de plus en plus prégnante chez les jeunes, la Cité Éducative a décidé de doter de PC reconditionnés des élèves de 4^e et de 2^{dé}, boursiers issus des quartiers prioritaires (en concertation avec les collectivités, l'Éducation nationale et l'Etat). En outre, la donation sera suivie d'une série de formations proposées sur différents thèmes : prise en main bureautique, mais aussi maîtrise des différentes plateformes d'ENT et d'orientation, ou encore réalisation d'outils d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

Démarche de projet/Chantiers jeunes, du rêve à la réalité

Si les jeunes ont des idées plein la tête, il leur est parfois difficile de les réaliser.

Les responsables des secteurs Ados du service municipal Jeunesse les accompagnent à travers une démarche de projet. C'est le cas depuis de nombreuses années avec des groupes d'une dizaine de 14/17 ans (garçons et filles).

Finalités de l'opération, moyens de transport, hébergement, durée, financement... Et cela passe aussi par la participation à des Chantiers jeunes. Par leur travail, les jeunes vont ainsi récolter des fonds qui assureront le financement de leurs projets.

Ces chantiers éducatifs s'avèrent des outils très positifs de mobilisation des jeunes permettant l'acquisition de compétences, d'expériences, de savoir-être et de développement de l'autonomie.

CULTURE



Le musée Paul Dini à l'œuvre

Tableau central dans le domaine des arts plastiques en Beaujolais, le musée municipal reçoit chaque année près de 8 000 scolaires de l'agglomération. Une découverte des expositions sous forme de visites variées. Depuis 2020, l'établissement culturel organise une action hors les murs à Béligny, Belleroche, Garet et Troussier, en partenariat avec les associations de quartier et le service Jeunesse : l'Artobus. Les vendredis de juin, des œuvres de l'artothèque sont exposés sur un secteur afin de proposer des moments conviviaux d'échange.

Dans un souci permanent des publics éloignés, l'équipe accueille aussi régulièrement des personnes porteuses de difficultés diverses. Des visites sont organisées avec des IME, avec l'IFRA, avec des maisons de retraite ou des publics allophones, mais aussi avec des structures associatives caritatives.

www.musee-paul-dini.com

La tour re-belle des Concerts de l'Auditorium

Depuis plusieurs années, cette belle action culturelle délocalisée fait intervenir l'équipe des Concerts en divers secteurs de la cité. Pour 2024, cela concernera précisément Béligny, via un projet pictural qui prendra place au Carré Condorcet.

Grâce à des partenariats avec les associations de proximité, le projet va impliquer près de 1 000 personnes.

www.concertsauditorium.fr



Ça bouge au Théâtre !

Avoir la fierté de passer les portes du Théâtre de Villefranche ? 10 000 enfants de la maternelle au lycée peuvent s'en vanter. Toute l'année, une programmation spécifique permet d'ouvrir les jeunes à la magie des arts vivants (10 spectacles durant la saison 2023/2024).

Notez-le : chaque mercredi, le foyer du Théâtre fait portes ouvertes aux ados. De 13h à 18h, ces derniers peuvent venir travailler et se distraire. C'est gratuit ! Ouvert également pendant les petites vacances scolaires.

www.theatredevillefranche.com



La médiathèque Pierre-Mendès-France se tient à la page

Lecture, usage d'ordinateurs, consultation de la presse... Tout ceci est possible sans obligation d'avoir une carte d'adhérent. Elle est d'ailleurs gratuite pour les bénéficiaires du RSA ou les personnes en recherche d'emploi. Espace de socialisation, la médiathèque est aussi un lieu où l'on apprend et où l'on trouve des ressources : faire un CV, etc.

Enfin, la médiathèque participe activement au Plan local d'éducation artistique (PLEAC) et permet la rencontre de scolaires du territoire avec des auteurs, journalistes, comédiens et artistes, ouvrant les horizons et élargissant les possibles de chacun.

www.mediathèque-villefranche.com

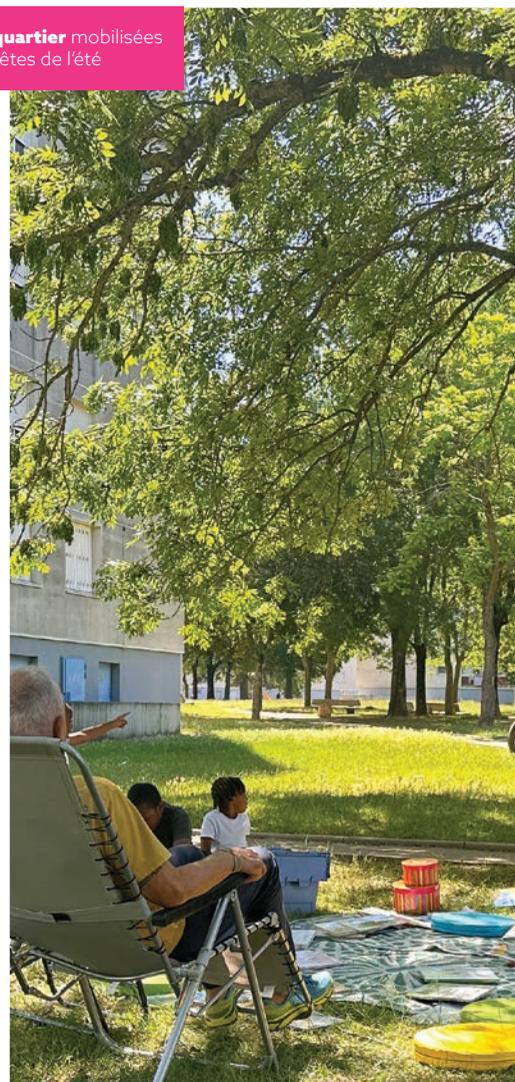
NB. Un abonnement d'un an offert aux nouveaux arrivants en Calade.

110 000 entrées en 2023 (chiffre provisoire)

5 000 inscrits

150 animations par an

Les Maisons de quartier mobilisées à l'occasion des Fêtes de l'été



Maisons de quartier, des interlocuteurs

Présentes depuis de très nombreuses années à Béliigny, Belleroche, Garet et Troussier, les Maisons de quartier de la Ville constituent un lieu-ressource essentiel sur les secteurs où elles sont installées.

Des pôles-ressources de proximité

Le service Proximité a été mis en place par la Mairie qui veut, de la sorte, apporter un service municipal de qualité sur les différents quartiers de la commune. Ces points-relais constituent des interlocuteurs privilégiés pour les habitants en recherche d'aide et d'informations à proximité immédiate de son lieu d'habitation. La Maison de quartier n'est pas loin ; c'est facile d'en pousser la porte afin de trouver des interlocuteurs compétents qui connaissent bien la cité et ses acteurs.

Écoute et conseils

Des permanences administratives se tiennent tous les jours sur les structures de Béliigny et Troussier (à Belleroche, ce service est assuré par le PIMMS). Il suf-

fit de prendre un rendez-vous durant lequel l'agent municipal prendra le temps de répondre aux différents questionnements. Papiers officiels, aides diverses, relations avec les administrations ou les bailleurs sociaux, les sujets du quotidien ne manquent pas. Par sa connaissance du tissu local et des démarches administratives, le professionnel est en mesure d'apporter des éléments d'information fiables et d'aiguiller le demandeur sur l'organisme compétent. Pour cela, les agents travaillent en relation étroite avec le CCAS, Pôle Emploi, la Mission locale, la CAF, le Contrat de ville, le PIMMS... « *Pour beaucoup, on est le premier point de contact avec les différents services publics* », explique Florence Gigout, la responsable des quatre structures. La relation de confiance qui



municipaux au plus proche de chez soi

s'est installée avec les usagers permet un accompagnement sur des demandes diverses. Les rencontres inter-quartiers qui sont organisées tous les lundis, de 14 à 16h, à la Maison de quartier de Troussier, peuvent être l'occasion d'en débattre.

Ouverture sur la ville

Par l'intermédiaire des sept agents municipaux (assistants en démarches administratives et sociales, animateurs et agents de développement), les personnes peuvent également accéder à de nouvelles activités ludiques, sur place ou en-dehors de leur périmètre de vie habituel. Ainsi, des actions sont menées avec le musée Paul Dini, le Théâtre de Villefranche... Régulièrement, des soutiens sont apportés pour monter des projets ou participer

à des activités : sorties familiales, rencontres entre femmes, opérations Ruban blanc et Octobre rose, ciné-plein air... L'organisation régulière des fêtes d'été constitue un bel exemple de lien entre les Maisons de quartier et les structures locales. Leur succès populaire montre bien qu'elles sont un temps fort incontournable de la vie locale auquel tout le monde est invité à profiter.

Par la présence de ces structures, la décentralisation de l'action publique est une réalité qui se vit au quotidien. Les habitants en tirent bénéfice via les échanges avec des agents bienveillants et en toute confidentialité.

Permanences des Maisons de quartier :

Béligny :

430, rue Condorcet
04 74 09 42 05

Belleroche :

40, place Laurent-Bonnevay

Garet :

3, place Louise-Michel

Troussier :

161, rue Troussier
04 74 68 59 11



L'ESCAMPETTE

Un collectif reconnu par l'ARS

Reconnu par l'agence régionale de santé depuis 2017, ce groupe d'entraide mutuelle est géré par et pour ses adhérents (55, dont un CA de 12 membres actifs). Il s'adresse à des personnes en situation d'isolement et/ou présentant des difficultés psychiques, un traumatisme crânien ou autres lésions cérébrales. Elles se retrouvent toute l'année du lundi au vendredi, 14h / 17h, à La Cantalade (114 bd Gambetta). Sorties culturelles et ateliers divers sont proposés avec accompagnement par une éducatrice spécialisée.

Renseignements : animatrice au 07 69 98 69 94.



ATD QUART MONDE

Agir Tous pour la Dignité

Ce mouvement de défense des droits de l'homme lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale. Respect et dignité de tous en sont les maîtres mots. Lors des rencontres bimensuelles, tous les participants s'expriment sur des sujets de société, l'actualité et la vie quotidienne. Les comptes-rendus sont partagés en réunion plénière à Lyon. La synthèse faite au niveau national peut déboucher sur des propositions de loi telles le RMI, la CMU, la loi Dalo, ou, récemment, le Territoire Zéro chômeurs. A cela s'ajoutent des rencontres-débats tout public.

Infos + : 06 79 90 68 42 ou par villefranchesur-saone.69@atd-quartmonde.org.

LA BOULE DE BÉLIGNY

AU CLOS GARNIER

Rare clos de boules caladois restant à ce jour, le clos Garnier, en référence à «Pierrot» Garnier aujourd'hui décédé, résiste au temps. Il est devenu association en 1982.

Les entrainements de boule lyonnaise ont lieu tous les mardis après-midis et des concours sont organisés régulièrement (3 officiels par an /page Facebook).

Le clos est ouvert du mardi au vendredi de 8h à 13h30 et 15h30 à 20h et les samedis et dimanche de 8h à 14h.

Le bureau est composé de 6 personnes autour du jeune président Florian Dutour. Le nombre d'adhérents est de 25 personnes, sans compter les membres honoraires. Un chiffre en progression.

Infos + : association.bdb@gmail.com
et 06 22 91 02 50 (Florian Dutour).



KUNG FU SHAOLIN

Une discipline complète

Le kung-fu est un art martial chinois dont les racines proviennent du temple de Shaolin (province du Henan/Chine).

Pour se défendre des animaux sauvages et les bandits, les moines combattants mirent au point une technique de combat : la boxe de Shaolin.

L'école caladoise reçoit les sportifs de 4 à 77 ans, au dojo municipal (183 rue Auguiot).

Débutant ou confirmé, vous y apprendrez le kung-fu Shaolin, le wushu, le tai-chi-chuan, et le Qi gong, les postures des animaux (dragon, tigre, mante religieuse, scorpion, etc.), le maniement des armes traditionnelles (bâton, sabre, épée, lance, etc.), mais aussi la préparation du corps (durcissement, souplesse, coordination, maîtrise, self-control).

Infos + : www.kungfu-shaolin.org
et Pascal Mawuena au 06 99 68 90 45.



MILLE ET UNE

**L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS
POUR DES PERSONNES
DE 20 NATIONALITÉS DIFFÉRENTES**

Créée en 2015, la structure permet aux femmes immigrées de trouver leur autonomie en facilitant la communication avec leur environnement tout en les sensibilisant aux codes de notre pays. Cela passe par des ateliers artistiques et culturels, notamment avec le Théâtre et des initiatives Politique de la Ville avec l'Agglo. Les lundis, à midi, les femmes se retrouvent dans un espace de parole autour de moments d'échanges (musique, chant, etc.).

Avec 160 à 180 « apprenants » par an, des cours sont donnés tous les matins de 9 h à 11 h (lundi à Béligny, mardi à Troussier, au Garet le mercredi et à Belleroche le jeudi). Assurés par 22 bénévoles et une coordinatrice/formatrice salariée, ils proposent des préparations du A 1 au B 1 (nouveau cours B2, cette année).

Infos + : ca.milleetune@gmail.com
et 06 26 93 85 13 (Marielle Velut).

ASA BEAUJOLAIS

**DEUX COURSES AUTOMOBILES
EN 2024**

À ce jour, l'Association sportive automobile du Beaujolais, compte pas moins de 147 adhérents. Les jeunes de 16 ans peuvent être copilotes ou encadrants (âge minimum pour les pilotes : 18 ans).

Une permanence se tient le mercredi à 20h30 au siège social (Maison des associations sportives, 535 avenue Saint-Exupéry).

Ce groupe de passionnés organisera en 2024 ses deux compétitions annuelles emblématiques. Les 22 et 23 mars se déroulera le 33^e Rallye des vignes de Régnié-Durette. La 62^e Course de côte de Marchamp est inscrite pour les 14, 15 et 16 juin.

Infos + : www.asab.fr





CONSCRITS[®], UNE AFFAIRE DE CŒUR

La classe 1913

« *Égalité, fraternité, solidarité* », la devise de la République des Conscrits[®] exprime clairement les valeurs qui animent les acteurs de la grande tradition caladoise. Et par sa multiplicité, cette tradition irrigue une grande partie de la société locale.

Un pour tous, tous pour un !

Le lien fraternel qui lie les classes de Conscrits[®] constitue, à n'en pas douter, un véritable ciment de la population caladoise traditionnelle. Conscrits[®] d'une même décennie, d'une même classe ou Conscrits[®] tout simplement, se nourrissent d'un remarquable attachement collectif qui trouve en permanence des illustrations dans la vie de ses membres. Sachant que chaque Interclasse regroupe entre 300 et 400 personnes, leur somme arithmétique donne une idée du volume que représente ce dynamique réseau dont la longévité centennale est exemplaire.

Conscrit[®], d'un jour, Conscrit[®] toujours

À l'approche de la date d'une Vague, il peut arriver qu'un Conscrit[®] rencontre des difficultés à payer sa participation et veuille renoncer à la faire. Hors de question ! Dans ce cas, mobilisation des copains qui ne laisseraient pas tomber un des leurs. L'Interclasse concernée peut prendre la décision de financer la somme manquante pour permettre à cette personne dans

la gêne de « faire ses Conscrits ». Mais ce n'est pas tout. L'activité d'une classe ne se résume pas aux préparatifs de la Vague. Tout au long des années, réunions, sorties, brocantes, ventes de plats gourmands... sont autant d'occasions d'entretenir des relations d'amitié qui durent toute une vie !

La capitale des Conscrits[®]

Au-delà des Conscrits[®] eux-mêmes, la fête de la fin janvier touche toutes les composantes de la population. La Vague du dimanche, la retraite aux flambeaux du vendredi et les banquets réunissent des milliers de personnes qui viennent partager la joie des classards de l'année ! Les commerces ne sont pas étrangers à la vitalité de la tradition. S'ils le désirent, ils peuvent décorer leur vitrine avec l'affichette de l'année dont le visuel coloré s'expose en de multiples lieux de la Calade. Enfin, on ne saurait non plus obérer l'aspect économique des nombreux événements festifs qui émaillent la 2^e quinzaine du mois de janvier. Fleuristes, restaurateurs/traiteurs, habilleurs, photographes, etc. bénéficient de leurs retombées.

Surtout n'oublier personne

Objet de toutes les attentes, la fête d'une nouvelle décennie de vie ne saurait se vivre pleinement de façon égoïste. Par tradition et par conviction, les participants y associent les Conscrits® logés en maison de retraite. Suivant un planning précis, ils sont visités lors de rencontres joyeuses durant lesquelles le groupe - en tenue officielle - leur chante la chanson de la classe avant de trinquer. D'autres réceptions semblables sont effectuées auprès des Conscrits® âgés, handicapés ou trop faibles pour participer à la fête... Sans oublier le dépôt de gerbes sur les tombes des Conscrits® décédés... De plus, en de nombreux moments, les conjointes et les Conscrites® sont également associées à la fête. Depuis 1946, le samedi, elles accueillent leurs Conscrits® venus leur offrir à domicile un bouquet et la cocarde. Sans oublier le bal du dimanche soir.

Remise de la Cocarde à Sœur Duchini
(1973 / Fonds Gruat)



Visite à l'Hôtel-Dieu
(1965 / Fonds Eymin)



Visite aux Conscrites hospitalisées
(1973 / Fonds Gruat)



Visite des Conscrits de la 8 chez les Petites Sœurs des Pauvres (1978 / Fonds Le Progrès)

Vous avez dit chanons ?

Autre exemple d'altruisme porté par les acteurs de cette tradition : la vente des chanons. Le chanon symbolise le numéro que le Conscrit tirait au sort avant la suppression en 1905 de ce temps fort dans la vie de tous les jeunes hommes. En souvenir de ce moment redouté, chaque classe procède lors du banquet du dimanche à un simulacre de tirage au sort au profit des Œuvres Sociales de la ville. Les convives ont l'habitude de cette initiative et se montrent généreux. Tant et si bien que le bénéfice atteint régulièrement de belles sommes (13 500 € en 2023 !).



Chanons. La remise des chèques aux oeuvres sociales par l'Interclasse en 3 (2023)

Rappel

Souvenons-nous :

le système de la conscription a suscité la naissance de la tradition. Sous le régime de la Loi Jourdan (1798), les 20 ans qui étaient tirés au sort partaient pour 7 ans de service militaire ! Juste avant l'épreuve, les futurs appelés caladois avaient pris l'habitude de se retrouver autour d'une table, comme pour conjurer ensemble le mauvais sort. L'histoire locale rapporte qu'en 1850, deux jeunes se présentèrent au Conseil de révision avec la même fière tenue qu'ils portaient la veille. L'audace fit des émules et cet accoutrement vestimentaire devint la règle. Quelques lustres plus tard, des quarantenaires fêtèrent l'anniversaire de cette terrible formalité militaire. D'autres prirent exemple sur leurs devanciers et la tradition prit corps peu à peu... Depuis lors, cette fraternité d'âge rime avec solidarité.

Musée des Conscrits®

Dans sa terre d'élection, la fête des Conscrits® possède un musée qui présente les grandes étapes de la Conscription en France et l'historique de la tradition en Calade à travers ses différentes composantes.

Maison des Mémoires
en Beaujolais :
30 rue Roland
ou 739 rue Nationale
Tél : 04 74 60 39 53
Contact : [https://interclassegenerale.
over-blog.com](https://interclassegenerale.over-blog.com)



© Agglo Villefranche Beaujolais Saône

EXTENSION DE CRÉACITÉ, UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Les élus avaient vu juste au début des années 2000 quand ils ont lancé le projet de la pépinière Créacité en lieu et place des anciens abattoirs caladois. Le soutien à la création d'entreprises répondait à un vrai besoin. Mais 20 ans après, il devient nécessaire d'agrandir ce campus d'activités et de formation.

L'acquisition de 3 000 m² de friches commerciales, à l'Est du tènement de la route de Frans a été une opportunité à saisir. Le projet portera la structure à un total de 7 400 m² de surface de plancher positionnés sur 11 000 m² de terrain. Un dossier complet de refonte à 21 M€.

Faire face à la pénurie foncière

« Il ne se passe pas de semaine sans que nous ne devons refuser des demandes d'installation professionnelle par manque de locaux », déplore Myriam Cadi, vice-présidente de l'Agglo en charge du Développement économique et conseillère municipale déléguée à la Municipalité de Villefranche. « Pour pouvoir y répondre positivement, 10 hectares manquent à l'appel chaque année... Sur un total de 632 hectares de zones d'activités, notre marge de manœuvre repose juste sur 38 hectares que nous pourrions aménager. L'extension de Créacité va en ce sens. » Elle va participer à la réduction du déficit de surfaces d'activité en Calade.



LES CHIFFRES

150

entreprises accueillies depuis 2002 dans 9 ateliers et 12 bureaux.

7400 m²

de surface de plancher

11 000 m²

de terrain



© lafabrique-academie

L'Académie de mécanique forme sur des métiers en tension.



PHASAGE

2024

Dépoullition /démolition de 2 friches commerciales et poursuite des études

2025

Travaux de construction des nouveaux bâtiments

2026

Livraison des nouveaux locaux

Sept. 2026/

Sept. 2027

Restauration des bâtiments historiques conservés

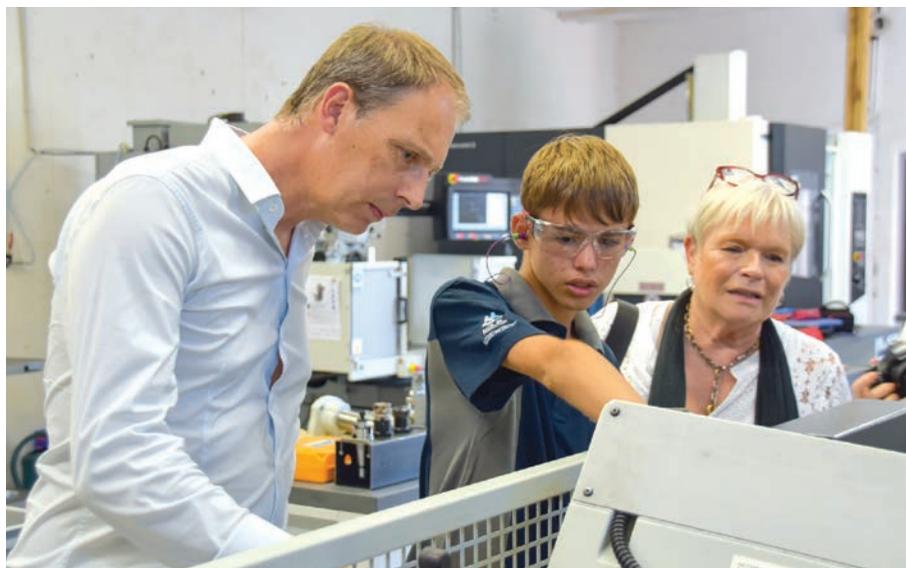
Le programme de construction/rénovation

D'ici à fin 2026, trois nouveaux bâtiments d'une surface totale de 2 000 m² vont sortir de terre. Ils remplaceront deux anciennes surfaces commerciales existantes qui seront bien entendu démolies. L'un d'entre eux accueillera La Fabrique (établissement privé de formation de techniciens) qui était hébergée jusqu'à présent de manière précaire dans des bâtiments modulaires. Une nécessité car, depuis son installation à Créacité en septembre 2021, l'Académie de mécanique est en développement continu (50 Elèves attendus dans les prochaines années). Les deux autres constructions permettront d'accueillir des établissements de production industrielle, d'artisanat, de services ou d'ingénierie. Cette opération d'envergure constitue l'une des composantes du programme de développement économique de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) dont c'est l'une des missions principales. D'autres chantiers suivent : la réalisation de la ZAC Beau Parc (Arnas), l'étude sur le futur pôle de la gare multimodale de Villefranche, la requalification des Grands moulins Seigle dont certains travaux de démolition sont déjà en cours. Autant de projets phares qui illustrent la stratégie d'excellence économique du Beaujolais – Val de Saône.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Anticiper les besoins à venir

Cheffe d'entreprise dans sa vie professionnelle, Myriam Cadi a tenu à proposer au Conseil communautaire d'octobre dernier une nouvelle mouture du projet qui inclut une densification du bâti. Contrairement à ce qui était prévu initialement, le dossier final proposera des bâtiments construits sur deux niveaux au lieu d'un seul, conformément au besoin d'optimiser la moindre parcelle de terrain disponible (locaux d'activités et espaces verts). Il s'avère que si cela augmente le budget des travaux (+7 M€), cette 2^e version coûtera moins cher que s'il fallait les réaliser en deux phases successives.



Visite à la Fabrique du président de l'Agglo, Pascal Ronzière, et de Myriam Cadi.



Concilier développement économique et respect de l'environnement... Telle est l'ambition que nous portons pour notre territoire. L'extension de la pépinière Créacité et la requalification de cet îlot urbain incarneront un modèle d'aménagement économique, en cohérence avec les exigences que nous portons en matière de qualité architecturale et paysagère.

Myriam CADI,
éluée CAVBS et Mairie

VILLEFRANCHE, TERRE D'AVENIR !

GROUPE D'OPPOSITION PROGRESSISTE,
ÉCOLOGISTE ET HUMANISTE

Nouveau plan de circulation

Nous avons voté la mise en place d'un nouveau plan de stationnement. Ce plan cohérent simplifie, rationalise et homogénéise la tarification, sans porter préjudice aux habitants et aux professionnelles de la zone concernée. Un bon point !

Quel dommage que ces aménagements ne s'accompagnent pas de mesures visant à renforcer la visibilité de la zone 30 du centre-ville.

Quel dommage qu'il n'y ait pas de volonté d'avancer, comme nous le proposons depuis le début du mandat, vers la mise en place d'une "Zone de rencontre" pour tout le centre-ville. Une qualification qui limite à vitesse à 20 km/h et renverse les priorités, les piétons et modes doux prenant le pas sur les automobiles, sans que cela ne se traduise par des suppressions de places de parking ou de restrictions de circulation. Une façon d'apaiser et d'améliorer la coexistence des différents modes de déplacement en centre-ville, sans pénaliser personne.

Très bonne année 2024 à tous !

Denis Chaumat, Geneviève Jonard.

VILLEFRANCHE AUTREMENT AVEC VOUS

GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE

L'insalubrité continue d'augmenter ces dernières années dans notre bonne ville.

Combien d'entre nous croisent, au quotidien, souris, rats ou pigeons morts dans leur voisinage.

Les sommets sont atteints en centre-ville le dimanche. Non content d'encombrer en permanence les trottoirs, les poubelles débordent et restent à la vue (et au nez !) de tous, réduisant à néant nos ambitions de devenir un centre d'attrait touristique, une des vraies richesses de notre cité.

Alors même que les pratiques des citoyens et de tri des déchets ont changé, que les magasins sont poussés à ouvrir de plus en plus souvent le dimanche, rien ne change à Villefranche où rien n'est fait pour s'adapter aux évolutions de la société.

Des solutions simples et financièrement indolores existent pourtant - des poubelles moins encombrantes, plus maniables et adaptées aux nouveaux modes de tri, un cycle de relèvement des déchets et de nettoyage des voiries adaptés aux besoins - mais encore faut-il être conscient de la réalité de notre vie quotidienne pour les mettre en œuvre.

Ce ne sera jamais le cas de la majorité municipale.

Marie-Jeanne Ribeiro, Vassili Lici, Michèle Montagnier,
Étienne Allombert.

VILLEFRANCHE DEMAIN

GROUPE MAJORITAIRE, DE LA DROITE ET DU CENTRE

Proximité et abnégation au travail

Être élu au service de nos concitoyens nécessite d'avoir deux qualités essentielles : la première, savoir être à l'écoute des habitants, en remettant parfois en cause ses propres considérations personnelles ; la seconde, savoir se mettre au travail tout au long de l'année, pour faire avancer les projets auxquels nous croyons profondément.

La vie d'un élu, au niveau local, c'est faire les bons choix, prendre des avis qui diffèrent. On essaye de s'entourer des bonnes personnes. Parfois, une solution émerge au détour d'une conversation avec quelqu'un qui est totalement extérieur au projet. C'est la vie d'un projet fait avec sincérité et réalisme.

La diversité des profils au sein de l'équipe municipale fait notre force, car nous sommes en mesure de réaliser des projets très différents qu'il s'agisse du sport, de la culture, du social, ou dans les domaines plus techniques.

Il faut pourtant savoir rester humble et responsable. L'essentiel étant de faire de son mieux en fonction des leviers qui sont disponibles sur le moment. Le résultat est que l'on dépasse parfois nos objectifs, mais parfois non. Comme dans la vie.

Tous les projets ne se passent pas toujours comme prévu, mais le cap fixé demeure le même. Les réalisations se poursuivent sur la ville, selon un rythme soutenu. Notre capacité à investir pour le Villefranche de demain laisse apparaître une feuille de route dont les objectifs sont, pour bon nombre d'entre eux, déjà atteints.

C'est de cette manière que nous avons agi jusqu'à présent et c'est cette même méthode qui va être appliquée pour la nouvelle année qui arrive.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 à Villefranche-sur-Saône !

Thomas Ravier, Stylite Baudu-Lamarque, Sophie Lutz, Olivier Mandon, Béatrice Berthoux, Pascal Ronzière, Muriel Blanc, Jean-Louis Allix, Martine Glandier, Michel Jambon, Capucine Seive, Benoît Froment, Alexandre Portier, Pascale Reynaud, Didier Moulin, Frédérique Parlier, Kamel Guidoum, Myriam Cadi, Delphine Dubost-Stival, Georges Giffon, Patrick Lièvre, Keziban Aksu-Girisit, Christophe Espasa, Isabelle Gavel, Henriette Court, Aloïs Hamm, Laurence Marceau, Cihan Rayman, Sylvia Pittet, Didier Gibert, Françoise Lafaysse, Laurent Flory, Brigitte Ragot.

Les temps forts

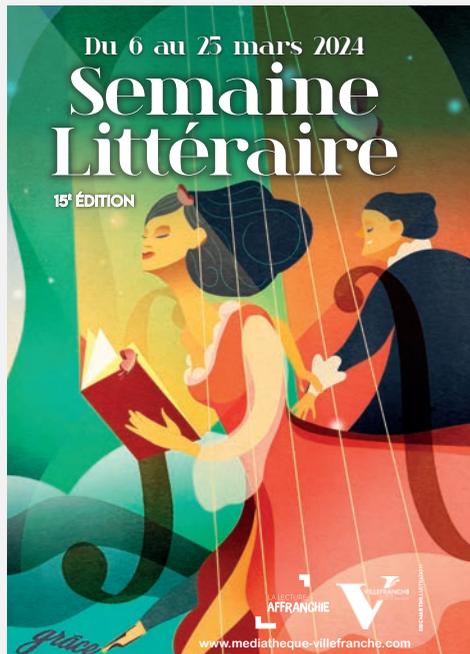
Villefranche à livre ouvert

Du 6 au 25 mars 2024, nouvelle édition de la Semaine littéraire. Ce 15^e opus du festival, placé sous le signe de la grâce, sera l'occasion de se rassembler et de fêter le retour du printemps et des poètes !

Chapitres 2024 : rencontres avec des auteurs régionaux et nationaux (Salon du livre de la Vague des Livres en Beaujolais / 16-17 mars), lectures spectacles, musiques pour petites oreilles, ateliers, etc. Sans oublier le désormais fameux Bal littéraire le 21 mars en collaboration avec l'Espace Pandora (Vénissieux/Rhône) et Radio Calade. De belles pages à vivre au fil des rendez-vous pour célébrer ensemble la littérature sous toutes ses formes !

Cet événement culturel intercommunal est mis en page par la médiathèque municipale Pierre-Mendès-France et ses partenaires.

Programme disponible en mars.



Tous les arts vivants pêle-mêle

Depuis 25 ans, la volonté des animateurs du théâtre Pêle-Mêle est, de créer du lien par le biais du spectacle vivant, dans et hors les murs. Pour cela, une salle intimiste de 49 places, une équipe de 20 bénévoles et des tarifs serrés. Au fil de la saison, 1 600 spectateurs assistent à l'une des 43 représentations (dont 572 enfants scolarisés). S'y ajoutent 7 scènes ouvertes. Parmi les 19 spectacles annuels, dont 2 créations TPM, le festival Pêle-Mêle du rire occupe une place privilégiée.

www.theatrepelemele.fr



20^e Quinzaine du Bénin

Ce temps fort de l'association de jumelage avec la commune de Kandi se déroulera du 2 au 13 avril prochains.

Au programme :

marché africain le 6, repas africain le 12, projection de film aux 400 Coups le 12, marche pour Kandi : le 2 ou le 9 avril.

Les fonds récoltés servent à financer diverses opérations sur place : aide à la scolarité pour 50 élèves du primaire et 35 collégiens, mobilier pour des écoles maternelles, équipements pour le maraîchage, etc.

Pas d'âge pour les Concerts de l'Auditorium

C'est au début des années 2000 que les Concerts de l'Auditorium se sont lancés dans un projet unique en son genre. Un atelier musical pour les bébés de 3 mois à 3 ans voyait le jour : les Bambins babillent. L'activité fut aussitôt un succès.

Dès la saison 2019/2020, les Concerts de l'Auditorium ont mis leur compétence à disposition de l'Agglo en déployant cette action dans toute l'Agglo. Animés par des artistes spécialisés Jeune public, ces ateliers se déroulent à l'Auditorium ou au musée Paul Dini ainsi que dans des communes de la CAVBS, réunissant familles et professionnels de la petite enfance.

www.concertsauditorium.fr

Expo Frères d'armes Expériences combattantes de poilus du Beaujolais

Jusqu'au 29 février 2024

Visite libre du mercredi au vendredi de 14h à 18h ainsi que le 1^{er} dimanche du mois. À la Maison des Mémoires en Beaujolais - 30 rue Roland / 739 rue Nationale

Connaissance du monde

Australie :

Lundi 22 janvier,
à 14h30 et 18h30

Ethiopie :

Lundi 5 février,
à 14h30 et 18h30

À l'auditorium

Vague des Conscrits® de la 4

Dimanche 28 janvier, à 11h
Rue Nationale

2^e Salon du mariage et de la réception

3 et 4 février
À ParcExpo

Conférences de l'Académie

Samedi 10 février, à 16h

Les maisons des
chanoinesses d'Alix à la fin
du XVIII^e siècle

Par Jacques Philippe

Samedi 9 mars, à 16h

Du Sahara au changement
climatique et ses effets sur
l'homme et les écosystèmes

Par Anne-Marie Lézine
À l'auditorium

Japan Fest

17 et 18 février, 9h30/18h
À ParcExpo

Faire des merveilles en chirurgie grâce à l'impression 3D

Conférence-débat
du Café-des-sciences
Mercredi 6 mars, à 18h30

À la Business school
(Campus Martelet/Limas)

Journée nationale du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Mardi 19 mars
Esplanade du Souvenir

+ d'infos sur :

www.villefranche.net

FÊTE DES CONSCRITS®

Villefranche-sur-Saône

Dimanche 28 Janvier 2024

VENDREDI 26 JANVIER

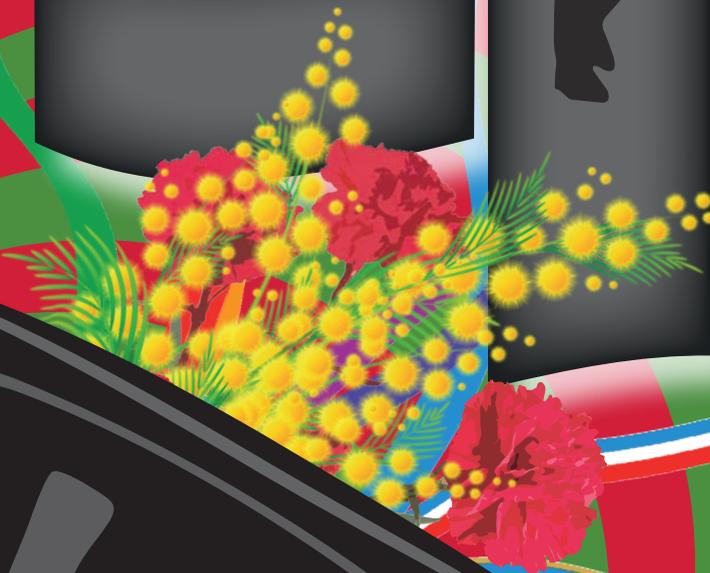
Retraite aux flambeaux
Rue Nationale - 20h

SAMEDI 27 JANVIER

Aubade aux Conscrits®
16h - 18h

DIMANCHE 28 JANVIER

Vague des Conscrits®
Rue Nationale - 11h



TÉLÉCHARGEZ
LE PROGRAMME

